



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du jeudi 06 juillet 2023

Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 12/07/2023
Publié le
ID : 031-213100662-20230706-DL2023_76-DE

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 06 juillet 2023, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le vendredi 30 juin 2023. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard CIBRAY à Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Françoise OLIVE à Monsieur Cédric MAUREL.

Absent excusé :

Madame Souad ASMA – Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Sylvie BUIGUES – Madame Elisabeth CORDEIRO – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Madame Mylène MONCERET – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Emilie PEZET.

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony BLOYET.

A également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 14
- Nombre de conseillers représentés : 2

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2023-76 RÉSEAU : Approbation d'une convention de servitude avec ENEDIS pour la pose de câbles et de coffrets électriques souterrains

Rapporteur : Monsieur Julien COLOMBIES

ADOPTE				
Votants : 16	Abstentions : 0	Exprimés : 16	Pour : 16	Contre : 0

À la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Julien COLOMBIES, 8^{ème} adjoint, énonce au Conseil municipal que la société ENEDIS souhaite procéder à des travaux sur des parcelles appartenant à la commune, pour la pose de câbles et de coffrets électriques souterrains dans le cadre de la réalisation du lotissement communal rue Privat.

Les parcelles concernées par les travaux sont les suivantes :

- Section B n° 5073 (rue Privat) ;
- Section B n° 5063 (rue Privat) ;
- Section B n° 5059 (rue Privat) ;
- Section B n° 5060 (rue Privat) ;
- Section B n° 5061 (rue Privat) ;
- Section B n° 5094 (rue Privat) ;
- Section B n° 5093 (rue Privat) ;
- Section B n° 5096 (rue Privat) ;
- Section B n° 5089 (rue Privat) ;
- Section B n° 5092 (rue Privat) ;
- Section B n° 5080 (rue Privat) ;
- Section B n° 5090 (rue Privat) ;
- Section B n° 5078 (rue Privat) ;
- Section B n° 5077 (rue Privat).

Monsieur le rapporteur énonce qu'une convention de servitudes avec ENEDIS est annexée à la présente délibération.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE 8^{ème} ADJOINT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** la convention de servitudes avec ENEDIS, annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées
le :
et la délibération ayant été reçue en Préfecture
le :